

## AVIS DE SOUTENANCE D'UNE THESE DE DOCTORAT

Le Directeur de l'Ecole Nationale de Commerce et de Gestion a le plaisir d'informer le public

qu'une soutenance de thèse de Doctorat en

«Sciences de Gestion des Organisations»

aura lieu le 13/06/2026 à l'ENCG, Kénitra

La Thèse sera présentée par Mr TAGHZOUTI HAMZA

Sous le thème :

**Les modes de gouvernance et autonomie décisionnelle : Cas filiales des hypo-groupes  
Marocains**

Devant le jury composé de :

Nom et Prénom	Titre	Etablissement
AZZOUZ EL HAMMA	Président/Rapporteur	ENCG -Kénitra
ALAMI YOUSSEF	Rapporteur	UAE - Tétouan
FIKRI MOHAMMED	Rapporteur	UHP - Settat
KIBOU JAWAD	Examineur	ENCG - Fès
AMMI ANOUAR	Examineur	ENCG - Kénitra
BABOUNIA AZIZ	Directeur de thèse	ENCG -Kénitra

**Nom et Prénom : TAGHZOUTI HAMZA**  
**Date de soutenance : 13/06/2026**  
**Directeur de Thèse : BABOUNIA AZIZ**

**Sujet de thèse :**

**Les modes de gouvernance et autonomie décisionnelle : Cas filiales des hypo-groupes Marocains**

**Résumé:**

Dans la présente recherche, nous avons cherché à montrer que la structuration des entreprises en hypo-groupes constitue un objet d'intérêt central tant sur le plan académique que managérial. L'examen de la littérature en sciences de gestion met en évidence que le recours à ces formes organisationnelles intermédiaires est généralement justifié par plusieurs motivations, parmi lesquelles figurent la maîtrise de la croissance, la sécurisation patrimoniale, la réduction des risques, la flexibilité organisationnelle et le maintien du contrôle stratégique par le dirigeantpropriétaire. Parmi ces enjeux, la question de l'autonomie décisionnelle des filiales apparaît comme particulièrement déterminante pour le fonctionnement et la performance des hypogroupes. Cette problématique a retenu notre attention et a été étudiée dans un contexte spécifique, celui des hypo-groupes marocains. Dans cette perspective, l'hypo-groupe est appréhendé comme une configuration organisationnelle hybride, caractérisée par la coexistence d'une centralisation stratégique du pouvoir et d'une autonomie opérationnelle relative des filiales. Ainsi, cette recherche poursuit deux objectifs complémentaires. D'une part, elle vise à identifier les déterminants de l'autonomie décisionnelle des filiales au sein des hypo-groupes marocains. D'autre part, elle cherche à analyser le rôle des mécanismes de gouvernance et de contrôle dans l'encadrement de cette autonomie. Pour atteindre ces objectifs, nous avons, dans un premier temps, construit un cadre théorique mobilisant plusieurs approches complémentaires, notamment la théorie de l'agence, la théorie de l'enracinement, la théorie institutionnelle et la théorie des conventions, afin d'élaborer un modèle conceptuel que nous avons confronté à la réalité empirique. Dans un second temps, nous avons testé la validité de ce modèle à partir d'une enquête quantitative menée auprès de 246 responsables de filiales appartenant à des hypo-groupes marocains dont les données statistiques collectées ont été analysées à l'aide d'une OLS régression. Les résultats empiriques mettent en évidence que l'autonomie décisionnelle des filiales au sein des hypo-groupes marocains est conditionnée par un ensemble de déterminants organisationnels et de gouvernance, liés à la fois aux caractéristiques structurelles des filiales et aux mécanismes de répartition du pouvoir décisionnel, ainsi que par des déterminants individuels relevant du profil et du capital humain du manager. Par ailleurs, ces résultats soulignent le rôle central des dispositifs de gouvernance et de contrôle instaurés par la direction centrale dans l'encadrement de cette autonomie. Ils confirment ainsi que l'autonomie décisionnelle ne saurait être assimilée à une simple délégation formelle de pouvoir, mais qu'elle constitue un construit organisationnel encadré, résultant d'un équilibre subtil entre contrôle stratégique et marges de manœuvre accordées aux filiales.

**Mots clés : Hypo-groupes, autonomie décisionnelle, gouvernance, contrôle, filiales, Maroc.**